

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	09
Votants	11
absents	06
Procurations	02

L'an Deux Mil vingt deux Le 1^{er} Septembre Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 25 août 2022
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. CONTAMINE David. DECLE Sébastien.
ABSENTS : BINETRUY/MEYER Nadine. DELACOTE Aurélie. FALLEAU Geneviève. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. PERTUIS Martine.
PROCURATIONS: FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette, PERTUIS Martine à MOUSSEAULT Philippe
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : REMBOURSEMENT FRAIS DE SCOLARITE AVRIL A JUIN 2022

Monsieur le Maire fait lecture de l'ensemble des dépenses et des recettes afférentes au fonctionnement du groupe scolaire pour la période de avril à juin 2022 au vue des factures reçues.

Dépenses (A)	Recettes (B)	Coût (A-B)
59 107,73 €	23 041,54 €	36 066,19 €

Le nombre d'enfants scolarisés sur le RPI est de 133, ce qui représente un coût de fonctionnement par enfant de 36 066,19 € / 133 soit 271,17 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider la somme de **271,17 €** à répercuter aux communes de résidences des enfants.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **VALIDE** La participation des communes à **271,17 €** par enfant,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20220901-2022-82-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2022

Affichage : 02/09/2022

HAUTEFORT le 01/09/2022

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS